



Chères citoyennes et chers citoyens,

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal, c'est avec plaisir que je vous livre le rapport sur la situation financière de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir. Ce document vous présente les faits saillants des rapports financiers et du vérificateur externe. De plus, celui-ci sera diffusé sur le territoire de la municipalité selon les modalités déterminées par le conseil municipal ainsi que sur le site internet de la Municipalité au [www.sainte-angele-de-monnoir.ca](http://www.sainte-angele-de-monnoir.ca) à l'onglet services municipaux, finance et taxation.

## **Rapport du maire**

### **Exercice financier se terminant le 31 décembre 2024**

#### **Faits saillants du rapport financier**

Le rapport financier pour l'exercice budgétaire se terminant le 31 décembre 2024 nous indique, au niveau des résultats, des revenus de fonctionnement de 2 925 575 \$ et des charges de 3 201 093 \$ pour un déficit de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales de 275 518 \$. Les éléments de conciliation à des fins fiscales, notamment l'amortissement des immobilisations, le remboursement de la dette à long terme et les affectations aux activités d'investissements nous laisse un excédent de fonctionnement (surplus de l'exercice 2024) de 667 297 \$ ce qui a permis d'affecter un montant de 484 471 \$ au budget 2025 afin de garder le taux de taxes foncières le plus bas possible.

Le surplus accumulé non affecté est de 453 597 \$ au 31 décembre 2024 et servira pour des projets futurs. Le surplus affecté aux services « égout/aqueduc » totalise 215 054 \$ à la fin de l'année 2024.

De plus, en 2024, la Municipalité a emprunté à son fonds de roulement un montant de 50 000 \$ pour l'achat d'une camionnette aux travaux publics.

L'endettement total net à long terme est de 2 092 600 \$, montant similaire à l'année 2023 puisqu'aucun nouveau financement n'a été contracté en 2024.

## **Rapport du vérificateur externe**

Le rapport du vérificateur externe annonce que les états financiers de la Municipalité donnent, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir au 31 décembre 2024 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie, pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

## **Conclusion**

En 2024, la Municipalité a débuté quelques projets majeurs dont la réalisation des travaux est prévue à partir de 2027. Il s'agit de la construction d'un nouveau réservoir d'eau potable qui sera situé sur le chemin du Vide, des travaux de remplacement des réseaux d'égout et d'aqueduc et d'aménagement d'une partie de la rue Girard et du chemin de la Grande-Ligne ainsi que de l'aménagement du chemin du Vide entre les rues Dubois et Principale. De plus, des travaux d'infrastructures de voirie sur le chemin Saint-François, entre le rang de la Côte-Double et la courbe au numéro civique 11, sont prévus au calendrier des travaux à réaliser.

Comme la préoccupation du conseil municipal est toujours d'offrir aux citoyens de Sainte-Angèle-de-Monnoir les meilleurs services possibles au meilleur coût, la Municipalité demande des subventions pour chaque projet et espère des réponses positives afin de les concrétiser.

Je profite de l'occasion pour saluer l'excellent travail des membres du conseil ainsi que du personnel de la Municipalité. Finalement, je vous invite, chères citoyennes et chers citoyens, à vous exprimer en assistant aux séances du conseil municipal ou de faire parvenir vos messages par courriel à [info@sainte-angele-de-monnoir.ca](mailto:info@sainte-angele-de-monnoir.ca).

**Denis Paquin, maire**